

Procès-verbal du comité directeur N° 15 des 17 et 18 juillet 2020

Séminaire à Saint Jean de Luz

Fédération Française du Sport Adapté
Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901
Déclarée à la préfecture de Police de Paris le 19 Juillet 1971
N° de dossier 71/956
Reconnue d'Utilité Publique par décret du 26 Avril 1999 - J.O. n° 102 du 2 Mai 1999

Les membres du comité directeur de la Fédération Française du Sport Adapté dont le siège est situé au 3 rue Cépré, 75015 Paris, se sont réunis à l'hôtel Donibane à Saint Jean de Luz les 17 et 18 juillet 2020, sur convocation écrite du président, conformément aux dispositions statutaires.

Présents

Marc TRUFFAUT	Président
Henri MIAU	Président délégué
Joël RENAULT	Secrétaire général
Jean-Claude WACH	Trésorier
Evelyne DIAZ	Vice-présidente Sport Adapté Jeune
Christine GHYS	Membre
Richard MAGNETTE	Membre
Yves OBIS	Membre
Claude GISSOT	Membre
Georges-Marie NACOUILVALA	Membre
Olivier GRIN	Membre
Catherine FAYOLLET	Médecin fédéral national (le samedi)

Invités

Marie-Paule FERNEZ	DTN
Hervé DEWAELE	DTN adjoint

Excusés

Colette FERON GRENOUILLEAU	Secrétaire générale adjointe
Henry ROIG	Trésorier adjoint
Sandrine DESTOUCHES	Vice-présidente communication et partenariats
Bruno HENNEBELLE	Membre
Marie-José LALLART	Membre

Vendredi 17 juillet

1. Approbation des 2 derniers PV

Les 2 PV des 10 et 17 juin sont validés par le comité directeur après une petite modification concernant l'adresse du site.

2. Affiliations et radiations

Est affilié

38- Yeti's Grenoble Roller Hockey

40 boulevard Clémenceau

38100 Grenoble

Seront affiliés sous réserve de compléter leur dossier

49- Saint Pierre Mazières Football

2 rue de la forêt

49280 Mazières en Mauges

73- Football Club Chambotte

Stade municipal 425 Route d'Orly73410

Entrelacs

44- Saint Nazaire Volleyball Atlantique

18 rue Pierre de Coubertin

44600 Saint Nazaire

53- Laval Bourny Tennis de table

Rue Pierre-Joseph Proudhon

53000 Laval

49- Badminton Associatif Choletais

26 rue Grignon de Montfort

49300 Cholet

67- Agrée Association Gym-Rythm Eshau Esporia

14 Impasse du vieux verger

67114 Echau

22-Bad Club Rostrenen

Office municipal des sports Jacques Sibénil Ker Mickael Baden

22110 Rostrenen

En attente de renseignement complémentaire

62-Loos On Dit Cap

31 rue Sampieri

62750 Loos en Gohelle

Radiation

44/43 BUGEI DOJO

3. Points du président FFSA

a) Recrutements au siège

Sandra De Crescenzo est partie en formation professionnelle jusqu'en février prochain. Le président de la FFSA a pris contact avec ADECO pour son remplacement pendant sa formation.

Il a également sollicité ADECO pour compléter l'équipe du siège fédéral, en particulier pour remplacer Mathilde Lienhardt, partie définitivement de la FFSA.

Il a procédé à l'ouverture :

- d'un poste de « secrétariat ». Marc Truffaut et Marie-Paule Fernez ont rencontré une personne, Sabine Castagne, dont le profil est intéressant, qui prendra en charge le suivi des licences, le suivi des dossiers assurance et assurera le secrétariat médical de la commission médicale. Elle commence le 20 juillet en binôme avec Jérémy. Son travail au siège sera facturé par ADECO.
- de deux postes plus techniques :
 - ✓ un sur le développement «Autisme et Sport Adapté et Activités Motrices ». Les entretiens d'embauche auront lieu en septembre. Yves Obis se porte candidat pour suivre le dossier activité motrices.
 - ✓ un sur « l'événementiel sport ». Une candidature a retenu l'attention de Marc Truffaut, celle d'Esther Nomme, ancienne CTF d'IDF, en poste dernièrement à la mairie de Montreuil. En accord avec Marc Truffaut, elle s'installera à Vichy. La forte probabilité pour la FFSA d'obtenir les Global Games 2023 à Vichy permettra d'avoir sur place cette personne dont l'expertise est reconnue.

- Après le départ à la retraite de Yves Drapeau en septembre, Marie-Paule Fernez et Marc Truffaut ont retenu la candidature de Pascal Griffault pour devenir l'entraîneur du pôle tennis de table à 70 %. Il, sera chargé d'une mission sur le développement durable à 30 %.

b) Organisation des pôles

- A la suite des décisions du comité directeur sur la rémunération des entraîneurs en date du 24/24 août 2018 et du 25/26 janvier 2019, les deux entraîneurs du pôle ski ont adressé un courrier au président, souhaitant que soit revu le montant de leurs rémunérations. Dans l'attente de décision, la FFSA appliquera le contrat initial.
- Le pôle natation souhaite que la FFSA recrute la psychomotricienne qui a fait son stage au sein de la FFSA et a réalisé son mémoire sur le rôle de la psychomotricité dans le suivi des nageurs du pôle. Ses interventions ont été très appréciées par les entraîneurs du pôle et le staff médical. Le médecin fédéral précise que les psychomotriciens sont des auxiliaires médicaux (Code de la Santé Publique) qui interviennent sur prescription médicale. S'agissant du recrutement d'une nouvelle catégorie de professionnels au sein du staff médical, le médecin fédéral souhaite que le comité directeur se prononce sur le principe de ce recrutement.

Le comité directeur se prononce par 2 voix pour, une voix contre, 9 abstentions.

c) Demande de Virtus

Virtus demande à chaque pays de fournir un médecin référent ainsi qu'un référent pour la lutte anti-dopage.

d) Recommandations de la commission médicale

La commission médicale fera des recommandations pour la reprise des activités sportives SA dans le cadre de COVID 19.

e) World Master Games 2025

Le CNOSF est candidat pour organiser en France du 8 au 17 août 2025 les prochains World Master Games (jeux mondiaux pour les plus de 30 ans). Le CNOSF veut associer tout le mouvement sportif, et prévoit des épreuves handisport et SA. Il n'y a pas de qualification pour y participer.

Marie-Paule Fernez propose d'inscrire pour le Sport Adapté trois disciplines para sport adapté, le tennis, le judo et la pétanque en plus des trois disciplines paralympiques déjà inscrites.

Chaque fédération qui se positionnera dans l'organisation obtiendra le financement d'un poste.

Le comité directeur valide cette proposition à l'unanimité.

f) Relations avec la fédération française d'aviron

La fédération française d'aviron propose d'organiser des épreuves championnat de France FFSA avec délivrance de titre lors des championnats de France de la fédération d'aviron.

La commission mixte devra se réunir prochainement.

Le comité directeur valide cette proposition à l'unanimité avec un représentant de la FFSA présent lors du championnat.

g) Logos

Des présidents de ligue demandent s'ils peuvent utiliser les logos de VIRTUS France et du CPSF : accord ! D'ailleurs, il y a lieu de modifier le papier à entête de la FFSA en ce sens.

h) CPSF

Les référents territoriaux du CPSF ont reçu pour missions, entre autres de :

- ✓ contacter les ESMS dans leurs régions ;
- ✓ d'organiser des «événements» tournés vers la «découverte des para sports» dans les régions .Le CPSF pense que ces deux démarches peuvent « ouvrir les portes au SA » et ainsi aider au développement de la FFSA ;

- ✓ d'organiser des formations vers les clubs. La mairie de Paris va recenser les clubs volontaires pour effectuer 20 h de formation. L'idée serait qu'après la mise en place de ce dispositif à Paris, cela soit repris au niveau national.

Le CPSF a finalisé les nominations des « délégués CPSF », à partir des candidatures présentées par les fédérations membres du CPSF.

Sur l'ensemble des nominations des délégués CPSF chargés de représenter le sport handicap dans les conférences régionales et conférences des financeurs, six personnes proviennent du Sport Adapté. Elles seront soit titulaires soit suppléants :

Seront titulaires

- Marie-Claire Emin en AuRA
- Anne-Sophie Thirode en Bourgogne Franche Comté
- Isabelle Caby dans les Hauts de France

Seront suppléants

- Nicolas Brunet en Bretagne
- Frédéric Revert en Normandie
- Claude Gissot en Nouvelle Aquitaine

i) Informatique

Ouverture de l'espace licences début août après les modifications effectuées par notre prestataire NJUKO. Le nouveau site Internet est quasiment prêt, il entrera en fonction en septembre. Il est plus clair et plus instinctif.

j) Contrat avec SIP 19

Dans l'attente d'éclaircissements sur les sommes à verser, en particulier sur le site Internet, le président ne signera pas le contrat dans l'immédiat.

k) CNSA, appel à projet

Le document est à remettre le 30 septembre, il est souhaitable qu'un élu du comité directeur et qu'un cadre de la DTN aident à la rédaction. Merci de bien vouloir faire acte de candidature.

l) Charte et comité d'Éthique et de déontologie

Henri Miau et Marie-Paule Fernez présentent les documents qui doivent être adressés au ministère des sports. Différentes remarques de membres du comité directeur sont enregistrées. Quelques modifications seront apportées au texte.

La charte d'éthique et de de déontologie est votée à l'unanimité par le comité directeur.

m) Projet d'organisation des 50 ans de la FFSA en 2021 en présence de Martine Bruelle, Jeremy Rabu, Pascale Tilagone et Siaka Mansaly (salariés)

Le comité directeur échange sur les projets possibles pour fêter les 50 ans de la FFSA en juillet 2021, créée le 19 juillet 1971.

En vrac, voici les idées émises lors du brainstorming sans tenir compte du coût, les personnes présentes délirent :

- ✓ Retrouver les anciens dirigeants, les anciens sportifs depuis 50 ans ou 1 par dix années.
- ✓ Des sportifs qui ont le même âge que la fédération.
- ✓ Il convient que la fête soit accessible à tous quelle que soit sa fonction : élus, sportifs, salariés, etc. Valorisation des valeurs fondatrices de la fédération.
- ✓ Présentation des 50 ans lors de chaque championnat de France.
- ✓ Logo des 50 ans à créer.
- ✓ Tee-shirt avec 50 ans.

- ✓ Evolution des records / Performances au cours de ces 50 ans.
- ✓ Concert au stade de France avec Jean-Baptiste Guégan ouvert à tous.
- ✓ Faire un moment de revendication : « Touche pas à ma fédé ! ».
- ✓ Illumination de la Tour Eiffel.
- ✓ Exposition sur l'évolutions des logos, exposition à la mairie de Paris, organisations départementales et régionales, exposition au fil des CF en France en 2021 avec les ligues et CDSA.
- ✓ Rétrospective des 50 ans de la FFSA.
- ✓ 1 bus itinérant avec exposition en partenariat avec le local.
- ✓ Partenariat avec un transporteur (la SNCF par exemple), TGV aux couleurs de la FFSA.
- ✓ 50 ans de la fédération dits par les sportifs, présence d'un mur.
- ✓ 1 mur où tous les sportifs pourraient signer (le mur sera assemblé avec plusieurs parties identiques où les sportifs signeraient dans un endroit).
- ✓ Faire dire à tous les sportifs qui sont interviewés en 2021 à partir du 1er janvier 2021 que la FFSA a 50 ans en 2021.
- ✓ Un logo géant dans un endroit (Tour Montparnasse ou autre endroit).
- ✓ Loto géant.
- ✓ Loto à gratter chaque semaine (FDJ).
- ✓ Livret Panini.
- ✓ Voir avec des organismes, entreprise clubs sportifs pour versement d'1 € pour les 50 ans de la FFSA (Intermarché par ex avec l'AMIH ou match de foot avec la fondation PSG (Pascale en relation).
- ✓ Fil rouge : relais de ville en ville comme la flamme olympique + réception dans les mairies (faire le salon des maires en novembre à Paris) – Dans les différentes villes de ligues et CDSA.
- ✓ Concert avec des noms des années 80 : Jean-Luc Goldman, le groupe Image (contact du batteur par Pascale), stars des années 80...
- ✓ Invitation de sportifs de renom et ou de people sensible au handicap mental /psy, tels que Jean-Luc Reichmann, Henri Leconte (Pascale devrait avoir ses coordonnées), Eglantine Eméyé, le candidat autiste du jeu « Les12 coups de midi », Faustine Bollaert journaliste France TV.
- ✓ Voir 1 parrain ou marraine médiatique.
- ✓ Reconnaissance par l'UNESCO, dans les magazines : médaillés de la J et S, Facebook, fondations.
- ✓ En conclusion, le groupe s'est bien éclaté et quelques idées sont à « creuser ».

Samedi 18 juillet

4. Département sport

La matinée du samedi est consacrée à des échanges informels sur l'avenir du département sport.

L'article 22 des statuts mentionne qu'il « est institué, au sein de la fédération, sous la forme de commission, un département sport chargé de proposer au comité directeur les règlements sportifs généraux de la fédération, de développer et d'organiser l'ensemble des pratiques sportives mises en place par la FFSA.

Cette commission est présidée par un membre du comité directeur, sur proposition du président de la fédération. Elle est composée de membres du comité directeur et de personnalités qualifiées, licenciées à la FFSA, sur proposition du président de la commission.

Les modalités de composition et de fonctionnement de cette commission sont fixées par le règlement intérieur de la FFSA. »

Les membres du comité directeur échangent sur l'organisation possible du département à partir des questions suivantes :

- Faut-il séparer son fonctionnement de celui du comité directeur ?
- Quels liens à trouver entre le département sport et le comité directeur ?
- Qui doit assurer l'animation du département sport : un vice-président, un membre du comité directeur, le président ? Comment doit-il être désigné ? par le président, par le comité directeur ?
- Comment doit-être composé ? De 5/6 personnes, davantage ? Doivent-ils être élus, désignés ? Par qui ?
- Faut-il que les membres du département sport soient impliqués dans une des commissions sportives ?
- Le département sport doit-il travailler en lien étroit avec les commissions sportives nationales, la DTN ?
- Comment le département sport peut-il participer au développement et à l'organisation de l'ensemble des pratiques sportives mises en place par la FFSA (secteur compétitif, secteur non compétitif, SAJ, sport santé, activités motrices, sport et autisme, service formation) ?
- Comment le département Sport peut- il intégrer les recommandations de la commission médicale ? Comment travailler en liens plus étroits avec les différentes commissions ?
- Comment peut-il être le garant de la déclinaison du projet fédéral ?
- Le département sport doit-il assurer un rôle de représentation du président lors des championnats de France, des compétitions internationales ?

Après les nombreux échanges, il se dessine qu'il doit :

- Etre constitué de 4/5 personnes et se réunir 4/5 fois par an en dehors du comité directeur ;
- Editer les règlements généraux ;
- Etre force de proposition dans les divers domaines sportifs ;
- Associer la commission médicale sur les thématiques la concernant ;
- Conseiller les commissions sportives ainsi que son référent ;
- Former les officiels ;
- Nommer les commissions sportives nationales en lien avec la DTN ;
- Représenter le président ;
- Etre l'articulation entre la DTN et le comité directeur.

Rappel de nos prochains rendez-vous en présentiel

- ✓ 18 et 19 septembre : comité directeur
- ✓ 13 octobre : bureau en présentiel
- ✓ 20 et 21 novembre : comité directeur
- ✓ 1^{er} WE de décembre : réunion des présidents de ligues puis des cdsa.

Relevé de décisions

Décisions	Personnes chargées du suivi
<p>Pôle natation Le pôle natation souhaite que la FFSA recrute la psychomotricienne qui a fait son stage au sein de la FFSA et a réalisé son mémoire sur le rôle de la psychomotricité. Catherine FAYOLLET précise que les interventions d'un paramédical ne peuvent être assurées que sur prescription médicale.</p>	Marc TRUFFAUT Marie-Paule FERNEZ Catherine FAYOLLET
<p>World Master Games 2025 Le CNOSF est candidat pour organiser cette compétition en France du 8 au 17 août 2025. Le comité directeur valide la participation de la FFSA à ces jeux mondiaux et demande que soit ajoutées 3 épreuves aux disciplines paralympiques.</p>	Marie-Paule FERNEZ
<p>Aviron La fédération française d'aviron propose d'organiser des épreuves championnat de France FFSA avec délivrance de titre lors des championnats de France de la fédération d'aviron. Le comité directeur valide cette proposition avec un représentant de la FFSA présent lors du championnat.</p>	Marie-Paule FERNEZ Claude GISSOT Christine GHYS Jeremy RABU
<p>Charte et comité d'éthique et de déontologie La charte d'éthique et de de déontologie est votée à l'unanimité par le comité directeur.</p>	Henri MIAU Joël RENAULT Marie-Paule FERNEZ



Joël RENAULT
Secrétaire Général



Marc TRUFFAUT
Président